

JEU DU
PATRIMOINE
EDITION 2021

Saint
Mandé
du
féminin



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO



À l'occasion des Journées du Patrimoine, nous mettons à l'épreuve vos talents d'observateurs dans votre ville !

Explorez les rues saint-mandéennes à la recherche d'ornements de façade et d'éléments d'architecture du patrimoine bâti de la Ville sur le thème des FEMMES.

Les bulletins de participation sont disponibles à la mairie de Saint-Mandé et au centre culturel Cresco, 4 avenue Pasteur.

Vous avez jusqu'au samedi 2 octobre pour retourner votre bulletin rempli et le remettre à l'accueil de la mairie de Saint-Mandé ou à Cresco.

La zone de recherche est d'environ 2 km du Nord au Sud de Saint-Mandé suivant le plan ci-contre.

bulletin



Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

**AFIN DE VALIDER VOTRE BULLETIN, VEUILLEZ LE REMPLIR INTÉGRALEMENT ET
LE RETOURNER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE SAINT-MANDÉ OU À CRESCO.**

Jeu N°1

Où sont les femmes ?

Dans cette première partie du jeu, il vous est demandé :

- **de rechercher 13 éléments d'architecture** (ornements & cabochons de façades, mosaïques, marquises, sculptures...) **représentant des femmes.**
- **d'indiquer l'adresse** de la propriété ou du bâtiment sur lesquels ils figurent.



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....



Adresse :
.....
.....

Jeu N°2

Quelques femmes célèbres de Saint-Mandé

Énigme 1 :

Souveraine et experte des mondanités, je m'implique néanmoins profondément auprès des pauvres et soutiens la cause des femmes et des artistes de mon époque. Je fis ériger une chapelle avec une statue de la Vierge à l'enfant dans le parc de l'Hôpital Bégin, à la naissance de mon fils héritier tant attendu ! *Je suis, je suis ?*

Réponse :

Énigme 2 :

Je suis née avenue Gambetta à Saint-Mandé sous le prénom de Marie-Louise. Vedette et "chérie" du cinéma français des années 50... *Je suis, je suis ?*

Réponse :

Énigme 3 :

Auteur de romans historiques à succès, je vécus 82 années avenue Alphan à Saint-Mandé !

Mes œuvres ont été traduites dans plus de 30 langues étrangères et vendues à 300 millions d'exemplaires. *Je suis, je suis ?*

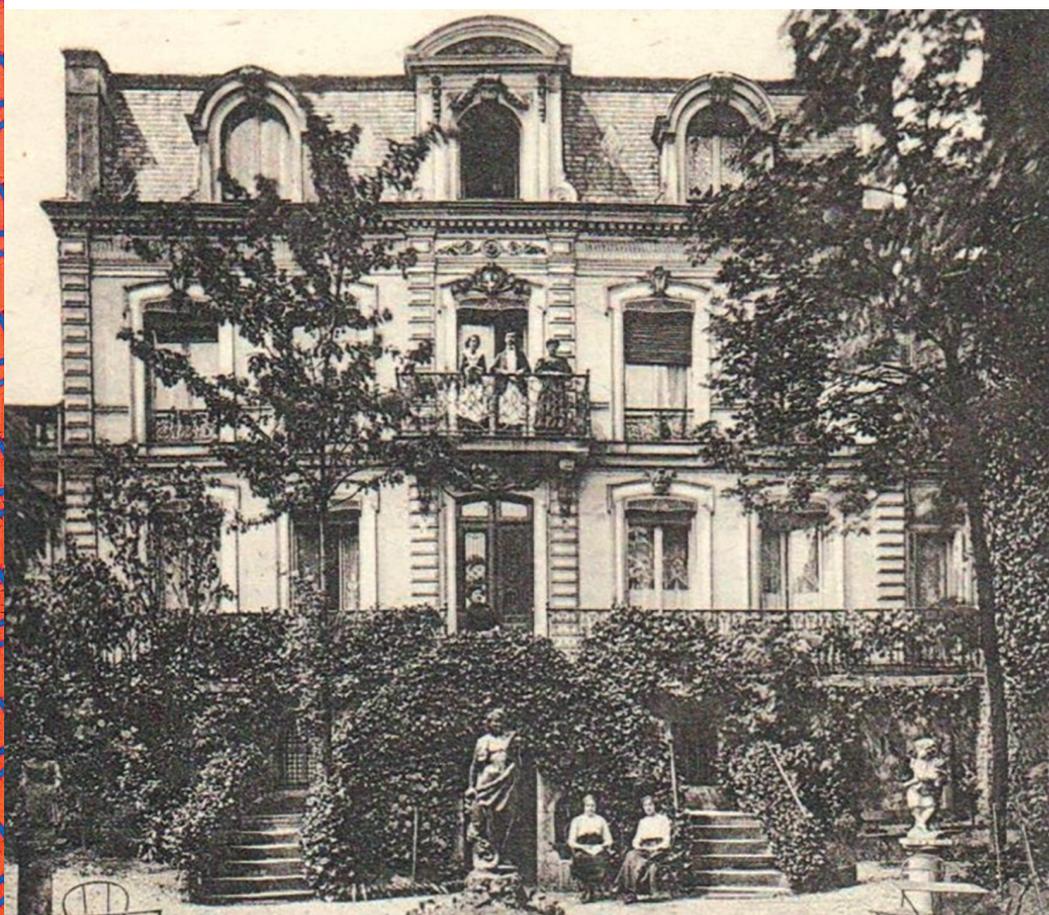
Réponse :

Jeu N°3

Saint-Mandé d'antan

Retour vers le passé... Pour cette dernière partie, vous devrez identifier l'adresse où se trouvait cette bâtisse qui a accueilli par le passé **des femmes et des jeunes filles en pension de famille**.

Indice : Ce bâtiment est depuis 2002 un lieu d'enseignement artistique.



Adresse :



Un tirage au sort sera fait parmi les bulletins gagnants dimanche 10 octobre 2021 à 11h à Cresco. La remise des prix sera suivie d'un brunch.

1^{er} PRIX

2 abonnements "Pluriel" pour la Saison Culturelle 2021-2022
Soit 2 x 4 places de spectacles.

2^e PRIX

Bon-cadeau d'une valeur de 50 euros à la Librairie "Paroles"
74 avenue du Général de Gaulle.

3^e PRIX

Panier cadeau d'une valeur de 40 euros provenant de l'épicerie fine "L'Épicurien".

4^e PRIX

Bon-cadeau d'une valeur de 30 euros chez le fleuriste "Christian Collin"
23 avenue du Général de Gaulle.

COPYRIGHTS, RÈGLEMENT DU CONCOURS ET DÉPÔT LÉGAL

Conception du jeu-concours : Frédérique Barkoff et Matthieu Stencel.

Crédit photos : Frédérique Barkoff

Conception graphique : Valérie Besser

Remerciements : Ariane Dutartre, épicerie fine *L'Épicurien*, librairie *Paroles*, fleuriste *Christian Collin*

Article 1 : Organisation

La Ville de Saint-Mandé, sise 4 place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé, organise du 18 septembre au 2 octobre 2021 un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, intitulé "Jeu du Patrimoine : Saint-Mandé au féminin". Les bulletins de participation sont à retirer et à déposer à la Mairie de Saint-Mandé, 4 place Charles Digeon et au centre culturel Cresco, 4 avenue Pasteur 94160 Saint-Mandé.

Article 2 : Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique de 18 ans et plus. Le personnel municipal, les agents de la Ville ainsi que leurs familles directes respectives, les personnes ayant collaboré à l'organisation du jeu et les sous-traitants de l'organisateur ne sont pas autorisés à participer au jeu.

Article 3 : Descriptif des jeux

Les personnes désirant participer à ce concours doivent :

- Jeu n°1 : Rechercher 13 éléments d'architecture (ornements & cabochons de façades, mosaïques, marquises, sculptures...) représentant des femmes et indiquer l'adresse de la propriété ou du bâtiment sur lesquels ils figurent.
- Jeu n°2 : Sous la forme d'énigme, retrouver le nom de 3 personnalités féminines ayant un lien avec la commune de Saint-Mandé.
- Jeu n°3 : À partir d'une photo ancienne d'une pension de famille de Saint-Mandé, identifier l'adresse où se trouve à présent cette bâtisse. Les réponses doivent être indiquées par écrit, lisiblement, sur le bulletin de participation.

Article 4 : Restrictions

Pour être admissibles, les participants doivent remplir les champs obligatoires du bulletin de participation. Les gagnants ne pourront prétendre à plusieurs lots et, par conséquent un seul bulletin par famille et par adresse sera retenu. Les formulaires portant le même nom ou la même adresse seront rejetés. Dans le cas où les coordonnées d'un gagnant s'avèreraient erronées ou incomplètes, la participation de celui-ci serait considérée comme non valide.

Article 5 : Sélection

La correction des bulletins de participation sera réalisée par un comité composé de membres du personnel de Cresco. Celle-ci se fera dans le respect du présent règlement et en toute intégrité.

Article 6 : Dotations et Informations

4 lots d'une valeur de 30 à 120 euros sont en jeu. Les gagnants seront prévenus individuellement par e-mail. Aucun message ne sera délivré aux perdants. La liste des bonnes réponses sera disponible à la mairie de Saint-Mandé ainsi que sur le site internet de la Ville après la cérémonie de remise des prix et tirages au sort des gagnants du jeu-concours.

Article 7 : Remise des prix

La date de la cérémonie de remise des prix est fixée au dimanche 10 octobre 2021 à 11h. Les gagnants seront invités à découvrir les résultats du tirage au sort et à retirer leur prix à cette occasion, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. En aucun cas les membres de la famille ou amis du gagnant pourront retirer les prix. En cas d'absence lors de la remise des prix le gagnant devra venir retirer son lot au centre Cresco, 4 avenue Pasteur. Les lots non retirés seront gardés au service culturel de Cresco jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 8 : Cas de force majeure et clauses de responsabilité

La mairie de Saint-Mandé se réserve le droit à tout moment, notamment en cas de force majeure, de modifier, d'annuler ou de reporter le jeu. Les créateurs et organisateurs du jeu-concours déclinent toute responsabilité quant aux éventuels changements esthétiques survenus sur les ensembles architecturaux représentés, pouvant compromettre le bon déroulement du jeu. La mairie de Saint-Mandé se dégage de toute responsabilité se rattachant aux prix du jeu-concours.

Article 9 : Dépôt du règlement du jeu-concours

La participation au jeu-concours implique l'acceptation du présent règlement.